



Conseil d'administration

355^e session, Genève, 17-27 novembre 2025

Section institutionnelle

INS

Date: 24 octobre 2025

Original: anglais

Cinquième question à l'ordre du jour

Point de situation sur la Coalition mondiale pour la justice sociale

Objet du document

Le présent document contient un point de situation sur la Coalition mondiale pour la justice sociale (voir le projet de décision au paragraphe 40).

Objectif stratégique pertinent: Tous les objectif stratégiques.

Principal résultat: Tous les résultats stratégiques ainsi que le Catalyseur A: Davantage de connaissances, d'innovation, de coopération et de communication pour faire progresser la justice sociale.

Incidences sur le plan des politiques: Oui.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Aucune.

Suivi nécessaire: Oui.

Unité auteur: Pôle Relations externes et institutionnelles, secrétariat de la Coalition.

Documents connexes: GB.350/INS/5; GB.349/INS/4; GB.349/PV(Rev.1); GB.347/INS/4; GB.347/INS/4/Complément d'information; GB.347/PV(Rev.); GB.346/INS/17/1; GB.346/PV.

► Introduction

1. À sa 349^e session (octobre-novembre 2023), le Conseil d'administration a approuvé la proposition du Directeur général d'établir une Coalition mondiale pour la justice sociale (ci-après «la Coalition») et prié le Directeur général de lui faire régulièrement rapport sur les progrès accomplis en la matière lors de ses futures sessions ¹.
2. Le présent document fait le point sur les progrès réalisés par la Coalition ainsi établie, y compris en ce qui concerne la mobilisation de ses partenaires, les activités de son groupe de coordination, son Forum annuel de 2025 et le développement de ses thématiques.

► Une Coalition pleinement opérationnelle

3. La structure de la Coalition telle qu'approuvée par le Conseil d'administration en novembre 2023, y compris son Forum, son groupe de coordination et son secrétariat, est désormais en place. Ses trois principaux moyens d'action – action et collaboration, communication et activités de plaidoyer et diffusion des connaissances – sont pleinement exploitables, et 14 interventions clés portant sur ses priorités thématiques sont en cours.
4. Le Conseil d'administration a été tenu régulièrement informé des progrès accomplis et a systématiquement renouvelé son appui à cette initiative et confirmé la valeur ajoutée de la Coalition en tant que plateforme unique permettant d'établir des liens entre différents programmes d'action, d'intégrer le mandat de l'OIT aux cadres stratégiques plus larges, de susciter l'action multisectorielle et de favoriser la cohérence. Reposant sur la participation volontaire, la Coalition produit un effet d'entraînement qui inspire des engagements plus vastes et encourage les solutions intégrées en faveur d'un programme centré sur les personnes dont les dimensions liées au monde du travail sont un axe central, tout en permettant à ses partenaires de poursuivre leurs propres objectifs et priorités nationales.
5. Le groupe de coordination, dont le gouvernement du Brésil assume actuellement la coprésidence, a été créé en avril 2024 ². Il s'est réuni en mai 2024, janvier 2025 et octobre 2025 pour examiner les progrès accomplis par la Coalition, formuler des orientations sur les priorités de celle-ci et veiller à la cohérence des différentes initiatives. Ses membres se sont montrés particulièrement actifs pour promouvoir les activités de la Coalition. Leur mandat s'achèvera en mai 2026, et de nouveaux membres devront donc être choisis au second semestre de 2026.

Mobilisation des partenaires

6. Le but étant d'accroître les progrès réalisés en faveur de la justice sociale en allant au-delà des activités existantes, la Coalition a vocation à constituer un espace de collaboration au sein duquel les partenaires peuvent, individuellement et collectivement, créer des occasions d'amplifier la portée et l'impact de leurs actions au service de la justice sociale. Il est attendu

¹ GB.349/PV(Rev.1), paragr. 265

² La liste des membres du groupe de coordination est disponible sur le [site Web de la Coalition](#).

des partenaires qu'ils s'engagent à faire progresser la justice sociale aux niveaux national, régional et/ou international, en œuvrant à un programme commun pour une prospérité partagée et une «société socialement juste» dans laquelle tous les êtres humains «ont le droit de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des chances égales»³.

7. Au moment de la rédaction du présent document, plus de 390 partenaires de toutes les régions géographiques avaient rejoint la Coalition – gouvernements, organisations d'employeurs, organisations de travailleurs, organisations et organismes internationaux et régionaux, autorités locales, entreprises et réseaux d'entreprises, organisations internationales non gouvernementales, établissements universitaires et instituts de recherche. Consciente que ces partenaires n'ont pas les mêmes mandats, priorités et domaines d'expertise, la Coalition encourage leur mobilisation en favorisant la mise en place de collaborations qui sont adaptées à leurs intérêts respectifs et reflétées dans leurs plans d'engagements individuels, et dont l'objectif global est de mener des actions communes constructives et s'inscrivant dans la durée.
8. Le Bureau, tant au siège que sur le terrain, continuera de dialoguer avec des partenaires éventuels, en prêtant une attention particulière à la diversité géographique et à la complémentarité des mandats. Une représentation équilibrée au sein du réseau de partenaires renforcera l'impact collectif de la Coalition.
9. Les établissements universitaires et les instituts de recherche occupent une place particulière dans ce réseau, car ils produisent et diffusent des connaissances, contribuent à l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et intègrent la justice sociale dans l'éducation et le débat public. Une réunion destinée à les encourager à se mobiliser a été organisée le 11 juin 2025 – la veille du Forum – à l'initiative de la plateforme Thinking Ahead on Societal Changes (TASC) (Anticiper les changements sociétaux) de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève⁴. Elle a été l'occasion d'examiner les moyens de pousser le monde universitaire à collaborer avec d'autres partenaires ainsi qu'à contribuer au développement des thématiques de travail de la Coalition, y compris en associant les jeunes, et à la mise en œuvre des 14 interventions clés. Les discussions à ce sujet se poursuivent, en particulier au niveau régional, en Afrique et en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les partenaires universitaires sont en outre encouragés à intensifier la production et la diffusion des connaissances au moyen de travaux de recherche, de modules d'enseignement et de projets collaboratifs ou pilotés par des étudiants en lien avec les interventions clés.

Forum annuel

10. Le Forum annuel de la Coalition offre chaque année aux partenaires l'occasion de débattre de questions thématiques se rapportant à la justice sociale, des défis et des perspectives liées à la réalisation des objectifs de la Coalition et des solutions à envisager pour promouvoir ces objectifs. Après le Forum inaugural de 2024, le Forum de 2025 a rassemblé plus de 1 000 participants sur place, et plus de 5 000 représentants de gouvernements, d'organisations d'employeurs et de travailleurs, d'organisations de la société civile et d'institutions internationales ont suivi les débats en ligne. Le Président de la République dominicaine a prononcé un discours liminaire, et 47 ministres, dirigeants d'organisations de partenaires sociaux et représentants d'organisations internationales, du secteur privé,

³ OIT, [Déclaration de Philadelphie](#), partie II (a).

⁴ Institut de hautes études internationales et du développement (Genève), [Plateforme TASC](#).

d'organisations internationales non gouvernementales et d'établissements universitaires ont pris la parole, mettant en lumière la nature multipartite de la Coalition ⁵.

11. Le Forum de 2025 était composé d'une plénière de haut niveau et de sessions interactives consacrées aux interventions clés de la Coalition, qui ont mis en avant la capacité unique de la Coalition à mobiliser des acteurs divers autour de solutions concrètes et centrées sur les personnes, y compris au niveau national. Tout au long des discussions, les partenaires ont systématiquement réaffirmé l'importance de la Coalition en tant que plateforme efficace d'action coordonnée, d'apprentissage par les pairs et d'innovation inclusive dans le domaine des politiques, à même de passer du discours aux actes dans le domaine de la justice sociale.
12. Il ressort des consultations avec les partenaires que le Forum de 2025 peut largement être considéré comme un succès. Il est proposé que l'édition 2026 ait lieu pendant la 114^e session de la Conférence internationale du Travail, en juin, pour tirer parti de la présence de nombreux mandants. Il est également envisagé de donner aux partenaires davantage d'occasions d'animer ou de coanimer des sessions spécifiques, ainsi que de leur ménager des espaces dédiés pour qu'ils puissent présenter leurs actions et dialoguer, afin de renforcer encore la collaboration et le multipartisme qui définissent la Coalition.

► Développement des thématiques de travail

13. Mené à la lumière des discussions et des décisions antérieures du Conseil d'administration et sous la direction de l'OIT, le développement des thématiques de travail de la Coalition s'articule autour des six domaines thématiques retenus par le Conseil d'administration à sa 347^e session (mars 2023), qui ont servi de point de départ aux échanges entre le Bureau et les partenaires ⁶. S'appuyant sur les contributions de ses partenaires, la Coalition a défini, pour chaque domaine, des interventions clés de nature à susciter une action multipartite transformatrice. Ces domaines se sont dégagés lors de webinaires interactifs avec les partenaires et des échanges thématiques du Forum inaugural, qui ont permis d'établir des priorités communes et de recenser des possibilités de collaboration entre les partenaires de la Coalition. Des propositions préliminaires ont été présentées au Conseil d'administration à sa 352^e session (novembre 2024) afin d'obtenir des orientations des mandants de l'OIT, puis au groupe de coordination pour recommandation finale. Le Bureau a dressé la liste définitive des interventions à l'issue d'une série de réunions tenues en mars et avril 2025. Cette liste, non exhaustive, pourra évoluer au fil du temps en fonction des nouvelles perspectives qui se feront jour. La portée et le niveau d'avancement des interventions varient: certaines interventions posent des cadres d'action larges, tandis que d'autres visent à mener des activités spécifiques ou à mettre en place des plateformes de partage des connaissances; certaines sont déjà en cours, tandis que d'autres sont encore en phase d'élaboration et nécessitent la mobilisation de ressources supplémentaires.

⁵ Les enregistrements vidéo du Forum et le Compte rendu des travaux sont disponibles sur le site Web de la Coalition.

⁶ Lutter contre les inégalités, la discrimination et l'exclusion; réaliser les droits au travail en tant que droits humains, assurer le respect de la dignité humaine et satisfaire les besoins fondamentaux; promouvoir l'emploi productif et librement choisi ainsi que les entreprises durables en étendant les possibilités d'accès et les capacités en la matière; assurer une protection et renforcer la résilience; appuyer des transitions justes et renforcer la dimension sociale du développement durable, du commerce et de l'investissement; renforcer les institutions chargées du dialogue social.

14. Les partenaires ont été invités à soutenir une ou plusieurs de ces interventions clés, outre toute autre action collective ou individuelle à l'égard de laquelle ils souhaitent s'engager. Chaque intervention est coordonnée par l'OIT, pilotée par un département chargé des politiques et/ou une autre unité et pleinement alignée sur le programme et budget de l'Organisation. Il est actuellement procédé à la constitution, pour chaque intervention, d'un groupe restreint de partenaires chargé d'arrêter les modalités de l'intervention concernée, de faciliter la communication entre partenaires et de suivre et présenter les résultats obtenus, en cohérence avec les cadres de l'OIT et de suivi des objectifs de développement durables existants. En collaboration avec des organismes des Nations Unies et des représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs, le Bureau a organisé des discussions de travail en vue de préparer des contributions actives à certaines initiatives alignées sur les mandats des partenaires.
15. De nombreux partenaires ont déjà contribué aux domaines thématiques de la Coalition par des actions spécifiques menées aux niveaux national, régional et mondial, comme indiqué lors des réunions de lancement et du Forum annuel de 2025 ainsi qu'à l'occasion d'échanges bilatéraux avec le secrétariat. Ainsi, des mesures législatives et relatives aux politiques ont été adoptées pour faire progresser les droits au travail et la justice sociale, certaines actions servent de pilotes pour l'une des interventions, et des décisions visant à intégrer les principes d'une transition juste dans les stratégies nationales de développement et les plans nationaux d'action climatique en se fondant sur le dialogue social et des processus de consultation inclusifs ont été prises. Les partenaires ont réaffirmé leur engagement en faveur de la cohérence des politiques à l'échelle du système multilatéral et ont intensifié leurs efforts de plaidoyer et de communication dans le cadre de forums régionaux et mondiaux de premier plan. De nouveaux engagements sont incorporés aux plans d'action des partenaires, signe de l'effet d'entraînement que suscite la Coalition pour ce qui est de la promotion des objectifs de justice sociale, y compris par sa participation et ses activités de plaidoyer aux grands événements régionaux et mondiaux tels que la 30^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 30) et le deuxième Sommet mondial pour le développement social (le «Sommet social mondial»), ainsi qu'aux réunions du Groupe des sept (G7), du Groupe des vingt (G20) et du groupe du Brésil, de la Fédération de Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud (groupe des BRICS).
16. La contribution de l'OIT au développement des thématiques de travail de la Coalition aide le Bureau à renforcer la cohérence des politiques et à amplifier l'action menée au titre de tous les résultats du programme et budget de l'Organisation. Chaque intervention clé est pilotée par un département chargé des politiques qui veille à l'alignement sur le mandat normatif, les priorités stratégiques et les orientations tripartites de l'OIT tout en coordonnant les contributions faites en interne. Cette approche intégrée vise à créer des synergies entre les initiatives de l'OIT, à éviter les doublons et à accroître l'impact des stratégies et plans de travail approuvés de façon tripartite. L'exécution efficace du programme d'activités de la Coalition devrait concourir au renforcement des partenariats, à l'augmentation des investissements en faveur du travail décent et à un gain d'efficacité dans la réalisation des objectifs de justice sociale aux niveaux national, régional et mondial. Le rôle de premier plan que l'OIT tient de sa position en tant qu'initiatrice de la Coalition et hôte de son secrétariat lui permet d'influer davantage sur l'élaboration de réponses multilatérales et la promotion d'approches cohérentes reposant sur les normes internationales du travail et le tripartisme et, dans le même temps, de mettre en avant la dimension sociale du développement durable et de veiller à ce que le travail décent demeure une priorité du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Point sur l'état d'avancement des interventions clés

17. Depuis le dernier point de situation présenté au Conseil d'administration en novembre 2024, les interventions clés de la Coalition ont bien progressé. Les réunions de lancement organisées entre mars et avril 2025, ainsi que la vaste campagne de sensibilisation et à l'appel à manifestation d'intérêt destiné aux partenaires, ont préparé le terrain pour leur mise en œuvre. La plupart des interventions sont aujourd'hui déployées: les activités prévues sont en cours, et les plans de travail s'étoffent à mesure que la mobilisation des partenaires s'amplifie. Certaines activités doivent encore être mises définitivement au point d'ici à la fin de 2025, signe que les progrès accomplis varient d'une intervention clé à l'autre. Des ajustements pourront être envisagés pour certaines interventions afin d'en redéfinir la portée, en fonction de leur état d'avancement et de la possibilité dans le contexte actuel d'atteindre les résultats escomptés, tels que définis dans l'ambition portée par la Coalition et son plan d'action; du modèle de gouvernance et le modèle opérationnel en place; des capacités d'exécution et des ressources disponibles; et du nombre de partenaires confirmés. On trouvera ci-dessous un résumé des principales avancées pour chaque intervention ⁷.
18. Le fait que la Coalition soit mentionnée dans le projet de déclaration politique du Sommet social mondial témoigne de la forte reconnaissance du rôle qu'elle jouera en tant que plateforme d'appui à la mise en œuvre de ce texte lorsque celui-ci sera adopté. Une manifestation spéciale sera organisée pendant le Sommet pour mettre en lumière l'importance de la Coalition en donnant à voir les initiatives et les partenariats concrets développés sur la base des 14 interventions clés, qui illustrent l'action menée collectivement en faveur du travail décent et de la justice sociale. À l'avenir, l'accent sera davantage mis sur les effets et les résultats mesurables, et l'utilité de la Coalition pour favoriser l'alignement, la cohérence et l'action collective s'en trouvera confortée.
19. **Centre d'excellence sur les inégalités:** depuis avril 2025, les partenaires coorganisateur de cette intervention ont entrepris des actions de sensibilisation et de mobilisation de ressources en vue de la création du centre, prévue début 2026. Des discussions bilatérales avec les partenaires intéressés sont en cours afin d'établir des synergies avec d'autres initiatives et d'obtenir un soutien technique et financier. Au niveau national, l'adoption d'approches intégrées pour lutter contre les inégalités et à répondre aux besoins fondamentaux progresse dans les pays pilotes, sous l'impulsion des parties prenantes de ces pays. Au Congo, le gouvernement s'est lancé dans cette démarche en constituant un groupe de travail interministériel, placé sous la houlette du coordonnateur résident des Nations Unies et auquel participent des partenaires sociaux et les partenaires de développement, des entreprises et des organismes techniques. Un plan d'action visant à promouvoir l'inclusion économique, à renforcer l'accès aux marchés formels et à étendre la protection sociale aux microentrepreneurs, en accordant une attention particulière aux jeunes et aux femmes, est en cours de déploiement. En Colombie, l'un des pays pilotes choisis pour la définition d'une approche par pays, un diagnostic des inégalités dans le monde du travail est mené. Des discussions ont été engagées avec d'autres pays désireux de mettre à l'essai une telle approche. Les données d'expérience recueillies dans ces pays serviront de base à l'élaboration d'un cadre commun d'analyse des inégalités et guideront la conception de réformes stratégiques tenant compte des spécificités nationales pour répondre aux besoins fondamentaux et réduire les inégalités.

⁷ Une présentation détaillée et des notes conceptuelles sont disponibles sur le site Web de la Coalition.

- 20. Coalition internationale pour l'égalité de rémunération (EPIC):** en 2025, l'EPIC a énormément contribué à renforcer la mobilisation des parties prenantes et à créer une dynamique autour du mouvement mondial en faveur de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale. Les efforts que le Secrétariat de l'EPIC a déployés pour sensibiliser et encourager de nouveaux engagements ont engendré un regain d'intérêt: 6 nouveaux membres ont rejoint l'EPIC, dont 3 gouvernements, et 11 autres acteurs envisagent de le faire. La Coalition mondiale a joué un rôle déterminant dans l'adhésion de trois des nouveaux membres. Deux événements importants de l'EPIC se sont tenus à New York en 2025: sa réunion technique annuelle et celle de son comité directeur (18-19 septembre), qui ont en outre été l'occasion pour l'EPIC d'approuver son plan de travail pour 2026, et la célébration de la Journée internationale de l'égalité de rémunération, le 18 septembre. Il sera essentiel de poursuivre l'action de sensibilisation et de favoriser une participation inclusive en 2026 si l'on veut pérenniser les progrès accomplis et promouvoir l'apprentissage entre pairs. Le Secrétariat de l'EPIC continuera de s'efforcer de mobiliser un soutien politique et financier, et l'OIT continuera de fournir une assistance technique diversifiée aux pays au moyen de formations et de nouveaux outils.
- 21. Économie des droits humains:** lancée en avril 2025, l'intervention a avancé tant sur le plan conceptuel qu'opérationnel, sous la direction du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et de l'OIT, en collaboration avec l'Organisation internationale des employeurs (OIE) et la Confédération syndicale internationale (CSI), et grâce aux contributions faites par un large éventail de partenaires à la réunion de lancement et au Forum annuel de 2025. L'objectif visé est de faire progresser les principes et droits fondamentaux au travail, la protection sociale, la sécurité et la santé au travail ainsi que l'accès à la justice, ce qui suppose la mise en œuvre des droits humains et des droits des travailleurs connexes au niveau national et un plus grand respect des obligations contractées volontairement dans le cadre des décisions économiques et politiques. Le HCDH et l'OIT ont organisé une initiative de partage de connaissances à la 9^e Conférence sur la régulation pour le travail décent (Genève, 2-4 juillet 2025). En outre, d'autres produits et outils de diffusion des connaissances sont à l'étude avec les partenaires intéressés, notamment la CSI. Au niveau national, des initiatives pilotes sont menées au Rwanda et au Kenya, à la demande des gouvernements de ces deux pays, dans le cadre d'une action conjointe de l'OIT et du HCDH et avec la participation des partenaires sociaux. De nouvelles initiatives pilotes s'inscrivant dans le prolongement d'actions et d'initiatives existantes telles que l'Alliance 8.7 sont examinées avec d'autres pays. Les priorités pour la fin de l'année 2025 et pour 2026 sont notamment les suivantes: achever le plan de travail multipartenaire avec le groupe restreint; progresser dans la mise en œuvre au niveau national; et renforcer les activités de plaidoyer à l'échelle mondiale, les travaux de recherche et les outils sur l'impact économique des normes internationales relatives aux droits humains et des normes du travail connexes.
- 22. Systèmes alimentaires équitables:** l'intervention a été repensée, à la suite de la réunion de lancement et des retours des partenaires. Son objectif est de lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté croissantes, en particulier dans les zones rurales, par la promotion d'emplois décents et de revenus et salaires vitaux, le renforcement des systèmes de protection sociale, la défense des droits des travailleurs et l'appui à la transition vers la formalité. Elle s'appuie sur la stratégie de l'OIT sur le travail décent dans l'économie rurale, les principes directeurs pour la promotion du travail décent dans l'industrie agroalimentaire, les conclusions sur la formalisation adoptées par la Conférence internationale du Travail à sa 112^e session (2024) et les orientations issues de la Réunion d'experts sur les politiques salariales, y compris le salaire vital, de l'OIT. L'autonomisation des femmes, la gouvernance inclusive et une plus grande coordination avec l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté établie par le gouvernement

du Brésil figurent aussi parmi les domaines d'action recensés. Les prochaines étapes pour la fin de 2025 et pour 2026 consistent notamment à consolider le groupe restreint, à renforcer les partenariats stratégiques, les actions de plaidoyer et le partage des connaissances et à lancer des activités au niveau national, en s'appuyant sur les discussions en cours avec les partenaires intéressés.

- 23. Des écosystèmes de productivité propices au travail décent et à la justice sociale:** en 2025, des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des quatre piliers stratégiques de l'intervention, à savoir la recherche et la production de connaissances, l'établissement de partenariats, la cohérence stratégique et la transposition à plus grande échelle. Des études mondiales et nationales sont venues enrichir les données factuelles sur les politiques et les interventions visant à renforcer la productivité et le travail décent, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Des études mondiales et nationales ont permis d'enrichir les données factuelles sur les politiques et les interventions visant à renforcer la productivité et le travail décent, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. La mise en œuvre des nouveaux partenariats, dont celui avec le gouvernement de l'Égypte, a progressé, et des financements ont été obtenus pour la phase suivante. D'autres propositions sont à l'étude en vue d'étendre les activités à plus de pays. En outre, une réflexion avec des institutions régionales est en cours sur des initiatives communes pouvant être menées dans le cadre de la Coalition. Les priorités pour 2026 sont notamment de mobiliser des ressources, d'inciter les partenaires à se mobiliser davantage et de promouvoir une plus grande cohérence entre les stratégies relatives à la productivité et celles portant sur l'emploi aux niveaux national et régional, parallèlement aux efforts qui seront déployés afin d'assurer une collaboration plus étroite et un large soutien pour transposer cette approche à plus grande échelle dans de nouveaux contextes nationaux. Le Comité consultatif stratégique global, dont sont membres les gouvernements de la Suisse et de la Norvège, la CSI, l'OIE, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), restera chargé de la supervision du programme, avec le concours de nouveaux partenaires tels que le Conseil international des petites entreprises.
- 24. Des entreprises responsables pour des sociétés inclusives et durables:** lancée en avril 2025, cette intervention a suscité un large intérêt des gouvernements, des organisations d'employeurs et des associations professionnelles, des syndicats, des organisations internationales et d'autres parties prenantes, intérêt qui a redoublé après la session spéciale organisée au Forum annuel de 2025. Des contributions de partenaires et des événements majeurs ont jalonné 2025, parmi lesquels la Conférence internationale sur les entreprises et les droits de l'homme (Troisdorf, Allemagne, 6 mai 2025), la création à l'intention des syndicats du Centre de compétence pour la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, les séances spéciales tenues à la 29^e Conférence mondiale sur l'investissement (Charjah, Émirats arabes unis, 22-24 octobre 2025) et le 14^e Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (Genève, 24-26 novembre 2025). En Asie, le premier Dialogue régional sur la justice sociale, organisé par le gouvernement de l'Inde, a été l'occasion de mettre l'accent sur les pratiques commerciales responsables, de présenter dix études de cas et de souligner le rôle des partenariats multipartites dans la promotion des droits des travailleurs et de la croissance durable. Plusieurs pays ont par ailleurs mis en place des cadres pour une conduite responsable des entreprises (loi relative au devoir de diligence, communication d'informations sur la durabilité, inclusion de chapitres sur la durabilité dans les accords sur le commerce et l'investissement, plans d'action nationaux sur la conduite responsable des entreprises/les entreprises et les droits humains, etc.) et créé des centres d'aide aux entreprises ou contribué à promouvoir la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la

politique sociale par l'intermédiaire des points focaux nationaux. Les activités de renforcement des capacités sont étoffées grâce à l'offre de formation sur la conduite responsable des entreprises du Centre international de formation de l'OIT et à des projets régionaux de coopération pour le développement, notamment le projet sur la conduite responsable des entreprises en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui couvre neuf pays. Les priorités pour 2026 portent notamment sur la poursuite des activités de sensibilisation, de recherche et de mobilisation de ressources en vue d'élargir les partenariats, de soutenir les politiques fondées sur des données factuelles et d'intensifier l'action collective.

25. **Renforcer les moyens d'action des jeunes pour faire progresser la justice sociale:** depuis son lancement, cette intervention a donné un nouvel élan aux efforts déployés en vue de renforcer la participation des jeunes et de faire entendre leur voix dans le débat mondial sur la justice sociale, conformément à la stratégie des Nations Unies jeunesse. L'OIT a informé et sensibilisé les partenaires de la Coalition en vue de favoriser la convergence et de fédérer autour des priorités touchant aux jeunes. Un dialogue intergénérationnel de haut niveau organisé lors du Forum annuel 2025 de la Coalition a réuni des partenaires et des représentants de la jeunesse, qui ont pu échanger leurs points de vue et renforcer leur collaboration, avec le concours du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse en qualité de partenaire principal. Les préparatifs du prochain Forum mondial sur l'emploi des jeunes (Gyeonggi-do, République de Corée, 15-17 décembre 2025) se poursuivent sur la base de ces initiatives et de ces échanges. Ce forum, qui aura pour thème les jeunes, les provinces et l'avenir du travail, rassemblera plus de 100 jeunes participants ainsi que des décideurs et des experts dans le but de formuler des recommandations concrètes, émanant des jeunes eux-mêmes. En 2026, une série de webinaires sur l'autonomisation des jeunes en faveur de la justice sociale sera lancée sur la plateforme YouthForesight et permettra de prolonger les discussions ayant eu lieu aux deux forums et de tirer parti des activités du Réseau de la jeunesse africaine pour la justice sociale et de l'Idéathon 2025 pour la justice sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes.
26. **Une IA ayant un impact social:** fondée sur des projets existants, cette intervention met à profit les efforts collectifs déployés pour promouvoir l'impact social de l'intelligence artificielle (IA). Depuis la réunion de lancement en avril 2025, des progrès ont été accomplis dans le renforcement de la mobilisation et la définition du plan de mise en œuvre. Deux événements majeurs sont à noter: la création du Réseau des observatoires de l'IA au travail, en collaboration avec le ministère français du Travail et l'OCDE; et l'adhésion de l'OIT à la Coalition pour les compétences en matière d'IA, plateforme collaborative pour le renforcement des capacités associées à l'IA, en juillet 2025, à l'invitation de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Le dialogue interactif sur une IA ayant un impact social, organisé lors du Forum annuel 2025 de la Coalition, a donné aux partenaires la possibilité d'échanger leurs expériences et leurs points de vue, et mis en évidence le vif intérêt porté aux cas concrets d'utilisation de l'IA, au rôle du dialogue social dans la gouvernance de l'IA et à l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. La phase suivante consistera à développer le partage des connaissances et à répertorier les enseignements à tirer, tout en mettant à profit les plateformes existantes telles que le Réseau des observatoires, la Coalition pour les compétences en matière d'IA ainsi que l'initiative de l'UIT L'intelligence artificielle au service du bien-être social. Les résultats attendus pour la fin de 2025 et pour 2026 sont notamment la tenue de la deuxième réunion du Réseau des observatoires, l'organisation d'une série de webinaires spécialisés et la poursuite de la collaboration sur le développement des compétences et les approches réglementaires relatives à l'IA et au monde du travail.

- 27. Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui de transitions justes:** en 2025, les activités menées au titre de l'Accélérateur mondial ont été étendues à 18 pays pionniers. Huit pays ont approuvé une feuille de route nationale, et sept autres en sont à différents stades de son élaboration. Les feuilles de route, qui appuient et guident les réformes intégrées en faveur de la protection sociale, du travail décent et d'une transition juste, sont mises en œuvre dans le cadre de 14 programmes de l'ONU et de 9 programmes conjoints de l'ONU et de la Banque mondiale, comme en Ouzbékistan, où une nouvelle loi sur l'assurance sociale prévoit d'étendre la couverture sociale aux 44 pour cent de la population qui en sont encore privés. Le dispositif d'appui technique continue de fournir une assistance adaptée dans les pays pionniers, notamment en matière de diagnostic macroéconomique, d'examen des dépenses et de cadres de suivi. En outre, l'apprentissage Sud-Sud s'est intensifié dans le cadre de forums régionaux. La deuxième campagne de financement a donné lieu à 51 propositions, et 20 pays devraient bénéficier d'un appui. Les efforts visant à harmoniser les processus de financement des banques publiques de développement se poursuivent. L'Accélérateur mondial a gagné en considération dans les principales réunions internationales, dont le sommet Finance en commun, la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement (Séville, Espagne, 30 juin-3 juillet 2025) et la Plateforme d'action de Séville, le Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable et le G20. Durant la fin de l'année 2025 et en 2026, les efforts seront axés sur la mise en œuvre des feuilles de route, le décaissement des fonds, l'appui technique et la participation stratégique aux processus mondiaux.
- 28. Initiative en faveur du salaire vital:** cette initiative a pris de l'ampleur après la réunion de lancement en 2025. La mobilisation croissante des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs et des entreprises est le signe que le salaire vital est de plus en plus reconnu comme un moteur de la justice sociale. La réunion de haut niveau qui s'est tenue les 28 et 29 avril 2025 avec les mandants et les partenaires de l'OIT afin d'examiner les moyens de promouvoir le salaire vital par une action concertée a constitué une des étapes décisives de cette initiative. En outre, la session spéciale du Forum annuel 2025 de la Coalition a renforcé la dynamique et la visibilité de l'initiative. Le dialogue régional de haut niveau intitulé «Définir un programme pour un salaire vital en Asie et dans le Pacifique» (Colombo, Sri Lanka, 23 septembre 2025) a permis d'accroître la mobilisation régionale. L'initiative sera en outre mise en avant à l'occasion du Sommet social mondial, dans le cadre d'une manifestation parallèle intitulée «Promouvoir le salaire vital en faveur de la justice sociale et du développement durable», ce qui reflète sa pertinence croissante dans les débats mondiaux sur les politiques. Le projet de déclaration politique du Sommet social mondial offre l'occasion de recueillir un appui plus vaste et d'élargir les partenariats, en particulier dans les pays du Sud global, tandis que l'initiative est en bonne place pour rallier les soutiens et renforcer la mise en œuvre du programme de l'OIT sur le salaire vital grâce à des synergies et des contributions stratégiques visant à amplifier son impact.
- 29. Une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous:** depuis son lancement, cette intervention a gagné en visibilité et reçu un soutien croissant grâce à différentes actions organisées au niveau mondial. À la deuxième Conférence de Hambourg sur le développement durable (2-3 juin 2025), une session intitulée «Une transition juste pour tous: des concepts à l'action» a été spécialement conçue pour promouvoir la création d'emplois évolutifs, la protection sociale et le dialogue social inclusif, l'accent étant mis sur la participation des jeunes et des femmes. Le Forum de 2025 a été l'occasion de mener des échanges intersectoriels sur la transition énergétique, les contributions déterminées au niveau national et les stratégies en matière de transition juste. Lors d'une manifestation organisée en marge de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (Bonn, Allemagne,

16-26 juin 2025), des gouvernements, des organisations de travailleurs et des organisations d'employeurs se sont penchés sur le rôle du dialogue social dans les transitions professionnelles. De plus en plus de partenaires rejoignent l'initiative, à un moment où l'Appel à l'action prend de plus en plus d'ampleur et attire de nouveaux signataires, notamment la Commission présidentielle sudafricaine sur le climat et la Fédération des syndicats somaliens. Pour 2025 et 2026, la priorité sera d'accroître la participation aux grandes plateformes mondiales, en particulier la COP 30, en mettant en avant les possibilités sociales et économiques offertes par la transition écologique et la nécessité de garantir une croissance inclusive et la création d'emplois. À cette fin, les efforts seront axés sur le renforcement des partenariats, aussi bien dans le cadre du projet de l'OIT et du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) que des initiatives menées par des partenaires de la Coalition, ce qui permettra de fournir un appui aux pays pour augmenter l'impact des actions menées et traduire les engagements mondiaux en résultats tangibles sur le terrain.

- 30. Partenariat pour le coton:** des progrès continus ont été accomplis en 2025, et plusieurs étapes stratégiques ont été franchies. La réunion du Comité de pilotage qui a eu lieu au Caire en avril 2025 a été l'occasion d'approuver les rapports des pays du groupe Coton 4+ (C4+), de permettre à des institutions financières internationales d'expliquer comment leurs instruments pouvaient appuyer les priorités nationales en matière d'investissement et de réviser le cadre de gouvernance. Les consultations nationales sur le projet de plan décennal pour le développement du secteur du coton, du textile et de l'habillement se sont achevées en mars. Les activités de renforcement des capacités ont été intensifiées à la demande des gouvernements du groupe C4+, et un atelier régional a ainsi été organisé à Bamako les 10 et 11 novembre 2025 pour aider les gouvernements, les institutions financières internationales et les parties prenantes à faire concorder les investissements et les priorités en matière de coopération pour le développement. Parmi les réalisations à venir figurent l'élaboration de stratégies nationales de promotion de l'investissement, la tenue d'une session de haut niveau au forum de l'investissement qui se tiendra à l'occasion de la 21^e session de la Conférence générale de l'ONUDI (Riyad, 23-27 novembre 2025), et le lancement d'actions de sensibilisation ciblées à l'intention des marques et des détaillants. Comme suite aux demandes formulées par les États Membres, il est prévu de mobiliser un soutien plus large en faveur du Partenariat à la 14^e session de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (Cameroun, 26-29 mars 2026), afin de progresser vers l'objectif à long terme de 5 milliards de dollars des États-Unis d'investissements durables et de 500 000 emplois décents créés, en particulier pour les femmes et les jeunes.
- 31. Investissement durable en faveur de la justice sociale:** depuis le lancement de cette intervention, la conclusion de partenariats et les préparatifs en vue des futures activités ont avancé. L'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève et l'OIT se sont associés pour élaborer un argumentaire fondé sur des données factuelles établissant une corrélation entre investissement durable et résultats en matière de travail décent. En mai 2025, l'OIT a participé à un dialogue sur la mise en cohérence du financement du développement avec des objectifs bas carbone, qui a eu lieu au 50^e anniversaire de l'Association des institutions africaines de financement du développement, et elle a entamé une collaboration avec des institutions européennes de garantie en vue d'améliorer l'impact des méthodes de mesure. Un travail conjoint avec l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier a abouti à l'élaboration d'un projet d'orientations à l'intention des institutions financières sur les services bancaires et la définition de cibles relatives au travail décent, qui a été présenté à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement. L'OIT a également pris part à une table ronde de haut niveau

sur le financement de la sécurité et de la santé au travail lors de l'Expo 2025 (Osaka, Japon) et est devenue membre du Comité directeur du Groupe de travail sur les inégalités et les informations financières à caractère social. Au nombre des réalisations prévues pour la fin de 2025 et l'année 2026 figurent la mise en service de la plateforme pour le financement d'une transition juste, l'organisation de dialogues ciblés avec les acteurs du secteur financier, la promotion de méthodes de mesure de l'impact social, ainsi que la participation au Groupe de travail sur la finance durable du G20 et au Sommet Building Bridges 2025, qui constitue un forum clé de sensibilisation. Pour l'avenir, les priorités sont notamment les suivantes: établir formellement un groupe restreint, renforcer le dialogue avec les institutions de financement du développement et les réseaux d'institutions de garantie et définir des solutions pour débloquer des capitaux en vue d'atteindre les résultats attendus en matière de justice sociale.

- 32. Promouvoir le dialogue social en tant qu'outil de gouvernance au service de la justice sociale:** depuis son lancement, cette intervention a suscité un fort élan en faveur du dialogue social, dont témoigne la mobilisation des partenaires, observée notamment lors de la session du Forum de 2025 consacrée à la promotion d'une transition juste par le dialogue social, laquelle a mis en évidence les liens existants et a conduit à l'annonce d'engagements réels de la part des partenaires. L'adoption, à l'initiative du gouvernement du Pérou, d'une déclaration ministérielle sur la justice sociale signée par les ministres du Travail de l'Équateur, du Guyana, du Paraguay et du Pérou et ouverte à d'autres signatures, fera date. Cet engagement régional vise à institutionnaliser le dialogue social en tant qu'outil de gouvernance et à favoriser les échanges d'expériences. Par ailleurs, le gouvernement de Chypre est en train d'élaborer un programme de renforcement des capacités visant à consolider les institutions nationales et à fournir aux partenaires de la Coalition un outil pratique pour mettre en œuvre le dialogue social. La Coalition a également élargi la diffusion du Rapport sur le dialogue social 2024, en le faisant connaître à Sainte-Lucie, en Chine, en Suisse et au Canada, et d'autres événements sont prévus en octobre.
- 33.** La liste des interventions clés présentées ci-dessus, fruit d'un dialogue avec les partenaires, continuera d'évoluer. Ce dialogue a mis en évidence l'informalité comme élément pesant lourdement sur la promotion de la justice sociale, la réalisation du travail décent, la garantie d'un développement durable et l'extension de l'accès aux services essentiels. À la 113^e session de la Conférence internationale du Travail (2025) a eu lieu une discussion générale sur des approches innovantes pour remédier à l'informalité et promouvoir la transition vers la formalité en faveur du travail décent. Rappelant que la recommandation (n° 204) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, 2015, est pleinement pertinente et reconnaissant les difficultés rencontrées pour remédier aux causes profondes de l'informalité, les conclusions relatives à la discussion générale s'appuient sur les enseignements à retenir et les voies possibles qui se dessinent pour accélérer une transition vers la formalité qui ne laisse personne de côté et encouragent l'adoption de stratégies intégrées, complètes et coordonnées, s'inscrivant dans une perspective à la fois nationale, locale et sectorielle.
- 34.** Les conclusions invitent expressément l'OIT à tirer parti de la dynamique créée par la Coalition, l'Accélérateur mondial et le Sommet social mondial pour encourager de nouveaux engagements communs en faveur d'une formalisation effective et accroître les ressources nationales et internationales consacrées à la promotion de la transition vers l'économie formelle. La promotion de la transition vers la formalité est au cœur des objectifs de la Coalition et nécessite de renforcer la collaboration au sein du système des Nations Unies et du système multilatéral, y compris avec les institutions financières internationales et les banques publiques de développement, tout en tirant parti du mandat tripartite de l'OIT pour plaider en

faveur de solutions cohérentes inclusives et durables. La thématique de la formalisation est un axe central de plusieurs interventions clés de la Coalition, parmi lesquelles:

- a) des écosystèmes de productivité propices au travail décent et à la justice sociale, domaine clé cité dans les conclusions relatives à la discussion générale de 2025. Ces écosystèmes sont un outil important au service de la mise en œuvre de la composante relative à la formalisation figurant dans la déclaration politique adoptée au Sommet social mondial;
- b) l'Accélérateur mondial, dont l'informalité est déjà une dimension essentielle; et
- c) des systèmes alimentaires équitables pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Les aspects relatifs à la transition vers la formalité dans les systèmes alimentaires sont déjà traités dans le cadre de programmes de l'OIT tels que la stratégie de promotion de la formalisation en Amérique latine et dans les Caraïbes (FORLAC 2.0) et le projet Accélérer l'action pour l'élimination du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en Afrique (ACCEL Africa).

La thématique de la formalisation peut aussi être exploitée pour lancer des appels conjoints à l'action avec des partenaires, en particulier dans le cadre des interventions portant sur des entreprises responsables pour des sociétés inclusives et durables, le Centre d'excellence sur les inégalités et une IA ayant un impact social.

35. Les conclusions préconisent également l'élaboration, en consultation avec les mandants tripartites, d'une feuille de route globale et assortie de délais en vue d'une formalisation effective, qui puisse être adaptée en fonction du contexte national et qui prévoient des objectifs à court, moyen et long terme, ainsi qu'un cadre clair aux fins de son suivi. Un tel document permettrait à la fois d'améliorer la mise en œuvre de la recommandation n° 204 dans le monde et de promouvoir la déclaration politique adoptée au Sommet social mondial, en encourageant des engagements conjoints et un financement accru de la transition vers la formalité. Un appel à contributions sera communiqué aux partenaires de la Coalition en temps voulu.

Communication, plaidoyer et gestion des connaissances

36. Faire progresser la justice sociale requiert l'action coordonnée de différentes parties prenantes dans une diversité de secteurs, de régions et d'institutions. Pour amorcer ce mouvement, la Coalition a donné la priorité au plaidoyer stratégique et à la communication, qui sont des moyens d'action essentiels pour mobiliser des soutiens, élaborer des argumentaires et influencer sur les politiques. Sa stratégie est fondée sur les deux piliers suivants: donner une plus grande place à la justice sociale dans les discours politiques pour influencer sur les politiques publiques; et favoriser la collaboration multilatérale en s'imposant comme plateforme centrale d'action coordonnée. Puisque la Coalition fonctionne sur une base volontaire et que son action dépend de la mesure dans laquelle les partenaires sont disposés à s'impliquer dans la mise en œuvre de son programme commun, les partenaires sont encouragés à participer activement aux efforts de plaidoyer et de communication déployés pour défendre la cause de la justice sociale et pour sensibiliser et mobiliser les décideurs. Ils sont également invités à intégrer un volet consacré à la justice sociale dans les grands forums internationaux et régionaux auxquels ils prennent part.
37. Afin de concrétiser l'ambition de faire progresser la justice sociale, le secrétariat de la Coalition a élaboré un plan complet de plaidoyer et de communication qui a été approuvé par le groupe de coordination. Le site Web de la Coalition sert de portail central pour les informations, les manifestations et la mobilisation des partenaires et contient des pages consacrées au Forum de la Coalition et à la Journée mondiale de la justice sociale. Des mises à jour sont effectuées

régulièrement pour que le programme de la Coalition, en constante évolution, et son impact bénéficient d'une visibilité permanente. La Coalition a étendu son rayonnement grâce à des canaux très fréquentés, notamment [LinkedIn](#), où sa communauté, avec près de 1 000 abonnés, est en plein essor, et à un bulletin d'information mensuel diffusé à plus de 1 000 parties prenantes, signe du fort intérêt que portent les partenaires à une communication régulière et transparente. Une plateforme spécifique lancée en avril 2024 aide les partenaires à échanger en temps réel des idées et des outils, à renforcer leur collaboration et à faire leur la mission de la Coalition.

38. Dans le cadre de sa campagne mondiale de plaidoyer, la Coalition a présenté et répertorié sur son site Web les principales manifestations organisées par les partenaires et appuyées par son secrétariat. Ces manifestations, qui se sont déroulées sur tous les continents, de Bujumbura à Beyrouth, d'Osaka à Astana, de Bruxelles à Abidjan, de Séville à Lima, de New Delhi à Ankara et de New York à Doha, et ont traité de tout un éventail de sujets alignés sur ses priorités, ont mis en lumière les efforts qu'elle déploie et ont réuni les parties prenantes autour d'objectifs communs. On peut notamment citer des dialogues régionaux, des déclarations ministérielles, des sommets mondiaux, des réunions de haut niveau et des manifestations parallèles, tous témoignant de l'engagement de la Coalition à donner une suite concrète aux activités de plaidoyer. La Coalition continuera d'intensifier ses efforts de plaidoyer et de communication au Sommet social mondial prévu prochainement. Les manifestations organisées à l'occasion de la Journée mondiale de la justice sociale, le 20 février 2026, entre autres manifestations, permettront d'assurer la visibilité permanente des travaux de la Coalition.
39. Le troisième moyen d'action de la Coalition est la production et la diffusion de connaissances sur la justice sociale en vue de promouvoir la cohérence des politiques, de faire avancer les débats et de définir des actions aux niveaux mondial, régional ou national. Il s'agit de rassembler et de diffuser des connaissances et des données pertinentes et de s'inspirer de nouvelles idées pour éclairer les actions. Un plan de production et de diffusion des connaissances visant à progresser sur ces questions a été présenté au groupe de coordination en janvier 2025. À partir de ce plan, les partenaires de la Coalition ont commencé à se préparer à partager en ligne, sur le site de la Coalition, leurs données, leurs informations et leur expérience pratique en lien avec les 14 interventions clés. Cette plateforme en ligne, déjà mise à la disposition des partenaires, facilite l'interaction, le partage de connaissances, les échanges sur les difficultés rencontrées et les besoins en matière de connaissances et favorise la collaboration. Les partenaires disposant d'un vaste réseau d'experts sont par ailleurs encouragés à collaborer avec les autres pour partager et élargir ces réseaux. Au cours des prochains mois, ce moyen d'action sera renforcé en vue d'atteindre sa structure définitive en 2026, sur la base du déploiement des interventions clés et d'outils conviviaux permettant de s'orienter parmi les réalisations des partenaires et les informations partagées. Les mandants de l'OIT et les partenaires sont encouragés à appuyer ces efforts.

► **Projet de décision**

40. **Le Conseil d'administration prend note du point de situation sur la Coalition mondiale pour la justice sociale figurant dans le document GB.355/INS/5 et prie le Directeur général de tenir compte de ses orientations pour le développement ultérieur de la Coalition.**